

Approche Sémiologique, grammaire, iconicité et ‘concepts traditionnels’ : de quelques méprises et nécessaires clarifications

Nota : je prends le parti de conserver le ton oral de mon intervention de même que l’indication des diapositives auxquelles renvoie le texte, qui ne peut donc être lu sans elles.

—DIAPO 1

Un très très grand merci à Marie Perini de bien vouloir me prêter sa voix (et en fait, son corps !), dans un moment où ma propre voix me joue des tours !

Je voudrais aussi remercier très chaleureusement Moez, Olivier, et, bien sûr, Pierre d’avoir eu l’idée de ce colloque et d’avoir porté ce projet, vaille que vaille, malgré les vicissitudes tant internationales que personnelles.

Pierre m’a contactée en mars-avril 2019 pour évoquer la possibilité de cet événement scientifique. L’idée m’a tout de suite enthousiasmée parce que j’ai vu ce colloque comme une occasion, enfin, de discuter entre nous, au plan national, sur nos points d’accord et sur nos désaccords quant à cette langue qui nous occupe tous tant.

Bon, alors, je vais mettre directement les pieds dans le plat... mais vous me connaissez ☺ !

—DIAPO 2

Je souhaite en effet partir du fait que je regrette le « procès » qui est fait à l’Approche Sémiologique, en France, d’avoir, pour décrire les langues des signes (LS), trop mis l’accent sur « ce qui appartient en propre aux LS » et, parallèlement, d’avoir inventé une « terminologie nouvelle ». Tout ceci « bloquerait », soi-disant, « la comparaison avec les langues vocales (LV) », et constituerait, de ce fait, un frein pour l’enseignement.

Mais, avant de poursuivre, je tiens à préciser un point.

J’ai, au départ, applaudi à deux mains le projet d’Agnès Millet, qui était de rendre plus accessibles à tous les savoirs accumulés depuis plusieurs décennies sur la LSF, c’est-à-dire bien sûr ses propres travaux, mais aussi ceux des autres linguistes de la LSF, dont, principalement, Christian Cuxac —et nous-mêmes, qui sommes toujours citées en bloc ☺ comme « Sallandre, Garcia et Fusellier » (par exemple p. 41, note 7).

Il s’agissait ainsi, dans ce projet, de clarifier les positionnements respectifs des uns et des autres.

—DIAPO 3

Cette volonté de rendre accessibles les recherches linguistiques sur la LSF et les raisons de nos désaccords, répond en effet à une forte demande des enseignants notamment et, c’est vrai, nos textes et articles de linguistes sont sans aucun doute difficiles d’accès. À ce titre, je salue l’entreprise.

Mais, ce qui me semble problématique, c’est le fait, à propos de ces « autres travaux », en l’occurrence principalement ce qui a trait à l’Approche Sémiologique, de dire (et de diffuser !) des choses qui sont inexactes et qui, me semble-t-il, doivent être rectifiées.

—DIAPO 4

Voici, pour démarrer, ce qu’on lit dans l’ouvrage d’Agnès Millet, —que je vais donc beaucoup citer (sachant qu’on ne prête qu’aux riches !!) :

Les recherches « différentialistes » sont représentées en France par le « modèle sémiologique » élaboré par Cuxac. (...).

C'est ainsi que Cuxac a pu forger les concepts de 'visée iconicisatrice', de 'signe standard' de 'grande iconicité' et de 'transfert' pour analyser les discours narratifs en LSF. Le vocabulaire utilisé, peut-être moins par Cuxac que par ceux qui s'y réfèrent, emprunte alors souvent plus au théâtre, à la danse ou à la chorégraphie —on parle de 'scène', de 'rôle', de 'décor', de 'zoom,' d'image' —bien plus que de 'morphème' ou de 'phrase'. (Millet, 2019, p. 41).

Cette critique, connue et déjà ancienne, s'accompagne d'une autre, plus ennuyeuse, selon laquelle nous ne proposerions *pas vraiment* une analyse « linguistique », c'est-à-dire « grammaticale », de la LSF. Et la preuve en est que nous n'hésitons pas à recourir à des comparaisons avec des domaines connexes, non linguistiques, comme la sémiologie du cinéma et de l'image...

—DIAPO 5

On trouve de fait cette idée explicitée quelques lignes plus bas, après le passage déjà évoqué (je cite) :

À trop vouloir différentialiser les langues gestuelles des autres langues ne risque-t-on pas au bout du compte d'obtenir l'effet inverse de celui escompté et d'en faire des objets éloignés de la linguistique ? (op. cit. p. 42)

—DIAPO 6

Et, encore, plus loin (p. 60), entre autres passages :

Notons toutefois que cette vision « différentialiste » peut aussi constituer une autre manière de forcer le trait en reléguant les langues gestuelles dans un ailleurs que les théories linguistiques seraient incapables de décrire avec les outils qu'elles ont forgés depuis plus d'un siècle —sans compter les millénaires de théorisations grammaticales plus traditionnelles sur les langues.

—DIAPO 7

◆ **Bien. Parlons d'abord de notre terminologie.**

Si l'on exclut le terme de 'transfert' (et toute sa déclinaison en Transfert de Taille et de Forme, Transfert Situationnel, Transfert Personnel, Double Transfert, etc), de même que les termes, liés au précédent, de 'visée' ('illustrative' ou 'non illustrative') et de 'proforme', quel autre vocabulaire technique (= quelle terminologie) est employé(e) dans nos écrits... qui ne soit pas :

- (i) celui de la « linguistique » on va dire... « traditionnelle », ou
- (ii) celui en usage dans TOUTE la littérature linguistique sur les LS —comme les termes de paramètres, d'espace de signation, de signeur, de verbe directionnel, de 'locus', etc. ??

➤ **AU-CUN !!**

De fait,

- Ns recherchons bien (et nous décrivons), à partir de nos corpus de discours, comment s'expriment en LSF les grandes catégories linguistiques 'traditionnelles' que sont la personne grammaticale, le temps, l'aspect, la modalisation, etc.
- De même, nous analysons le discours en LS pour décrire comment le signeur parle du monde c'est-à-dire, en jargon bien linguistique ☺, par quels procédés il construit ses références, actanciennes, spatiales, temporelles, comment il les maintient, y réfère à nouveau, etc.
- Nous cherchons aussi, entre autres exemples, comment s'expriment en LSF, tout à fait au hasard ☺, les notions, bien classiques elles aussi, de défini/indéfini, ou encore la référence impersonnelle humaine... pour ne citer que certaines de nos recherches.
- Enfin, nous n'hésitons pas à évoquer les fonctions 'traditionnelles' remplies en discours par tel ou tel signe ou par tel type d'unités : ainsi pour nous il est clair que certains

pointages et certaines proformes remplissent une fonction pronominale, ou encore, entre autres exemples, que les mimiques faciales notamment remplissent souvent une fonction adjectivale (petit, gros) ou adverbiale (rapidement, doucement...), etc.

———DIAPO 8

En revanche, ce qui est vrai, c'est que nous mettons explicitement en question la pertinence du transfert vers les LS de certaines catégories linguistiques formelles « traditionnelles », comme, entre autres exemples :

- Les natures de mots, ce qu'on appelle traditionnellement (depuis l'Antiquité) les 'parties du discours', comme les adjectifs, les adverbes, etc. et, tout particulièrement, la distinction entre « verbes » et « noms » (à ce sujet, nous préférons analyser les choses dans les termes sémantiques alternatifs, eux aussi très anciens, de prédicat et argument, de structure argumentale, de thème / rhème, etc., ou, pour le reste, je l'ai dit, de 'fonction adverbiale/adjectivale', etc. (—comme, d'ailleurs, A. Millet, cf. p. 194-195 et ss)
- Ou encore les notions syntaxiques de sujet et d'objet, auxquelles ns préférons celles, sémantiques, d'agent, de patient, etc.

et, plus largement, nous mettons en question la pertinence du transfert aux LS de la notion de syntaxe découplée d'une sémantique, ...càd d'une syntaxe formelle, abstraite !! ... et j'avoue ici encore, ne pas voir de différence avec A. Millet (voir tout son chap. 7)

- Enfin, nous ne voyons pas non plus l'intérêt de parler de 'phrase' ou de 'types de phrases', même par commodité de langage !: cette notion de 'phrase' est particulièrement difficile à cerner, on le sait, dans les langues vocales orales : qu'en est-il alors pour des langues qui, comme les LS, ne sont pas écrites ?? Nous, nous parlons simplement d'énoncés et, par ailleurs, d'expression de l'interrogation, de l'exclamation, etc.

———DIAPO 9

Mais, sur tout cela,

- d'une part, nous sommes loin d'être les seuls —et, comme souligné, si l'on excepte le dernier point sur la notion de 'phrase', Agnès Millet elle-même ne dit pas autre chose : voir notamment, une fois encore, son chapitre 7.

———DIAPO 10

- d'autre part, et surtout, nous évitons ces concepts tout simplement parce qu'ils nous semblent superflus, sans aucune portée explicative ni descriptive, ni didactique, exactement comme cela a pu être le cas, par exemple, du transfert de la notion formelle de 'cas' du latin au français (qui a quand même perduré jusqu'au 17^{ème} voire jusqu'au 18^{ème} siècle) !

Je m'attarde un peu sur cet exemple des 'cas' parce que, vous le verrez, ceci fait écho à ce que je veux vous dire sur la LS.

———DIAPO 11

De fait, en latin, la fonction syntaxique ou, si l'on préfère, le rôle du nom dans l'énoncé (sujet, objet direct, objet indirect, etc.) était marqué/e par l'ajout d'une désinence au nom.

———DIAPO 12

Voyez l'exemple : *Homo librum legit*

Le -o indique la fonction sujet (nominatif) et le -um la fonction ‘objet direct’ (cas ‘accusatif’).
D’accord ?

—DIAPO 13

Ainsi, il était tout à fait possible de dire, indifféremment :
Legit librum homo OU *Librum legit homo*, etc.

—DIAPO 14

Or, lorsque l’on a cherché à décrire le français, aux 14^{ème}-15^{ème} siècles, le latin étant LA langue de référence, LA langue de prestige (vous voyez où je veux en venir...), on a cherché des cas en français... et on en a trouvé !!

Nominatif :	l’homme
Vocatif :	Homme !
Accusatif :	l’homme
Génitif :	de l’homme
Datif :	à l’homme
Ablatif :	à / de/ vers l’homme !!

> Mais en fait, en latin, le système des cas faisait que l’ordre des mots importait bien moins qu’en français. En effet, en français, c’est bien plutôt l’ordre des mots qui exprime leur fonction, au moins pour ce qui concerne les fonctions syntaxiques de sujet et d’objet !

—DIAPO 15

Comparez :

L’homme lit un livre / Un livre lit l’homme (?) / Lit un livre l’homme (?)

Ce bonhomme embête Marie / Marie embête ce bonhomme

- On voit bien que l’ordre des mots change radicalement le sens en français !
- C’était donc bien plus intéressant de créer le concept d’‘ordre des mots’ pour cette nouvelle langue à décrire, le français, que de la décrire en y cherchant à tout prix des ‘cas’, quitte à faire ensuite des circonlocutions pour expliquer les différences ou ‘adapter’ le concept !!

—DIAPO 16

Je citerai simplement à ce propos le commentaire à ce propos de Bernard Colombat, historien des grammaires :

La recherche de la similitude entraîne fatalement une attitude conservatrice : quand une catégorie est solidement installée dans votre tête, il est très difficile de penser en dehors d’elle. Cela a conduit à ‘sauver’ les catégories reconnues pour la langue ancienne ; (...) l’un des exemples les plus massifs et les plus prégnants est le maintien du cas dans le nom français jusqu’au XVII^e s., voire au-delà.

Colombat, 2013 (conclusion)

—DIAPO 17

Par ailleurs, oui, et là c’est important, nous interrogeons la pertinence (et l’intérêt) du fameux concept de double articulation pour la LS... en tant que principe assurant *L’ECONOMIE* de la LS.

—DIAPO 18

Pour rappel, pour les non linguistes, la double articulation est ce principe décrit par André Martinet, pour qui la langue doit en effet satisfaire aux exigences (souvent antagonistes) de la communication, c’est-à-dire :

- d'une part, être capable de représenter la multitude des concepts exprimables, c'est-à-dire de fournir en nombre suffisant des unités de sens aussi différentes que possible
En même temps, d'autre part,
- elle obéit aux lois générales de toute activité humaine et, en particulier à la loi du moindre effort, c'est-à-dire permettre de n'avoir à mémoriser que le minimum d'éléments
 - LA réponse de Martinet est le principe de la double articulation —qui garantit cette économie de la langue et qui est, selon lui, LA différence majeure entre les langues ET les autres systèmes sémiologiques non linguistiques (comme le code de la route, la communication animale, etc.)

—DIAPO 19

Les unités de sens minimales, en nombre illimité (jusqu'à plusieurs milliers ou dizaines de milliers), ou *monèmes*, se décomposent en unités purement distinctives, non porteuses de sens, appelées *phonèmes*, qui sont, eux, en nombre très restreint (de 30 à 40 phonèmes)

En d'autres termes, selon Martinet (je le cite) :

—DIAPO 20

Une langue est un instrument de communication de l'expérience humaine selon laquelle cette expérience s'analyse, différemment dans chaque communauté, en une succession de monèmes, éléments significatifs minimum (...). Cette dernière est à son tour analysable en unités distinctives successives, les phonèmes. Voici donc ce qui est nécessaire et suffisant pour caractériser une langue.

—DIAPO 21

On sait bien que ce critère est très vite devenu LE critère de définition d'une langue humaine... à tel point que c'est par CE critère que Stokoe a, en 1960, « démontré » le statut linguistique de l'ASL. Il a en effet dégagé les fameux *paramètres* d'analyse des signes, à savoir la configuration, l'emplacement et le mouvement manuels (auxquels on a peu après ajouté l'orientation), soit en tout 55 *chérèmes* (très vite dénommés « phonèmes »).

Pourtant, et là aussi depuis quasiment le départ, on s'est rendu compte que les soi-disant phonèmes des LS sont :

—DIAPO 22

- Beaucoup plus nombreux que ceux des langues vocales (bonjour la loi du 'moindre effort' !!)

—DIAPO 23

- Et de très nombreux auteurs ont mis en évidence que ces « phonèmes » sont porteurs de sens de manière régulière, c'est-à-dire que ce sont des... monèmes (ou morphèmes) !!

—DIAPO 24

Je ne donnerai qu'un exemple, résultant de mes propres recherches sur la LSF, celui de la configuration 'Poing fermé' > Voyez sur la diapo les diverses valeurs « morphémiques » de cette configuration dans les signes à une seule main qui la comportent. On voit que les deux premières valeurs de sens (c'est-à-dire le sens de 'saisie d'une forme mince et allongée, comme dans PLACARD, CARTABLE, SKIER, etc. ET le sens de 'forme sphérique' comme dans NOYE, PERDU...) sont présentes dans 100 des 144 des unités lexicales qui comportent cette configuration !

—DIAPO 25

>> Quel intérêt, donc, y a-t-il à les décrire comme ‘phonèmes’ ? et à parler de double articulation, ... surtout si c’est pour ajouter (je cite ☺) ;

En effet, si l'économie des langues vocales repose sur le fait qu'une infinité de phrases et de mots peuvent être produits avec un nombre très restreint de petites unités - les « phonèmes » - , ce que l'on nomme double articulation, l'économie des langues gestuelles repose, quant à elle, davantage sur les dynamiques de l'iconicité. (Millet, Ibid. p. 50)

C'est-à-dire, en gros que, finalement, ce n'est *pas vraiment* la double articulation qui assure l'économie des LS = au fond, c'est un peu comme parler des soi-disant ‘cas’ du français !!

—DIAPO 26

Et, au passage, je vous renvoie aux travaux de Corrine Occhino pour les LS et à ceux de Blevins, Port, Ladd et d'autres linguistes des LV qui mettent en cause la notion... y compris pour certaines LV...

—DIAPO 27

Tout ceci étant posé, venons-en à présent au plus important, c'est-à-dire à ces quelques termes qui sont en effet ‘nouveaux’ ... tout simplement parce qu'ils renvoient à des phénomènes linguistiques que, oui, nous considérons comme propres aux LS. Il s'agit principalement du terme de *transfert*, associé à celui de *visée illustrative*, ou encore aux expressions *dire en montrant* ou *donner à voir*.

1/ PREMIER POINT, (le plus long) = il est évidemment très important de comprendre précisément à quoi cette notion renvoie pour nous... mais, pour cela, encore faut-il nous lire ☺ - et bien nous lire ☺ - pour éviter certains contresens !

Or on lit ainsi, entre les deux citations précédentes, ce qui suit :

—DIAPO 28

La notion de ‘transfert’, centrale dans cette théorie [l'Approche Sémiologique], postule que la visée iconisatrice [illustrative] produit des structures iconiques, tirées directement de l'expérience visuelle du locuteur. Ces structures sont décrites comme non discrètes, c'est-à-dire indécomposables en unités plus petites. Cette ‘notion de ‘transfert’ nous paraît très problématique car, comme le montreront nos analyses, les ‘structures de transfert’ constituent selon nous des phrases, des énoncés voire des pans de discours que l'on peut tout à fait segmenter pour en révéler les unités et leurs agencements.*
(Ibid. p. 41-42)

— Ceci est tout simplement inexact et cela dénote une mécompréhension très embêtante. Prenons les choses dans l'ordre.

En fait, le ‘dire en montrant’ qui, selon nous, caractérise les ‘transferts’, signifie d'abord ‘DIRE’ !

= autrement dit, c'est du verbal, du linguistique, et donc, bien sûr, du décomposable, du compositionnel !

Ce que nous appelons une *unité de transfert*, c'est l'instanciation (ou la réalisation) particulière, en discours, d'une STRUCTURE, Or, par définition, une structure, c'est comme un moule (oui, comme un moule à tarte, qui n'a pas toujours la même forme !), ça impose des contraintes.

Par ex, dans le cas du TTF ‘ce gros arbre, là’ (le faire) : chacun des éléments composant cette unité de transfert est contraint, c'est-à-dire soumis à un choix du signeur :

Par ex, selon mon choix de configuration (utiliser d'abord la double configuration forme cylindrique épaisse, puis la double config 'objet fin cylindrique'), ou, par exemple, selon la mimique faciale adoptée (joues gonflées/retrées), etc., je DIS (*en montrant*) des choses différentes...

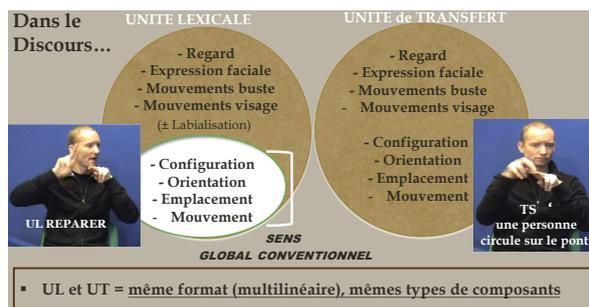
Autrement dit encore, bien sûr que ça s'analyse, et OUI, ça s'analyse selon les paramètres *versus* ce qui est dit encore, de manière pareillement inexacte, à savoir que l'Approche Sémiologique serait un « *modèle non paramétrique* » (p. 60) !!

—DIAPO 29

De fait, comme ceci est illustré sur ce schéma tiré de l'une de mes conférences, toute production en LS (ou, d'ailleurs, en gestualité entendante) comporte obligatoirement (et dans la simultanéité) les *paramètres* (en fait les *composants paramétriques*) manuels et non manuels > autrement dit, toute production gestuelle est multilinéaire.

ET, le plus souvent, une unité 'lexicale' et une unité 'de transfert' sont de même format... même s'il est vrai qu'elles n'ont pas la même densité sémantique. Comparez l'unité lexicale REPARER, qui correspond à un concept —et qui est traduite, en discours, par 'je répare'— et le TS correspondant à 'une entité humaine passe sur une forme horizontale étroite et plate, dans les deux sens' (ce qui correspond, en discours, à quelque chose comme 'une personne circule sur le pont' 'c'est-à-dire 'la communication est rétablie').

Nous sommes donc bien d'accord, là aussi ;-)) !!



—DIAPO 30

Cuxac (2014 : 78) parle, au plus juste, pour ces deux types d'unités du discours en LS, de :

matrices corporelles multipistes à cases pertinentes plus ou moins remplies (regard, posture, MF [mimique faciale], paramètres manuels) en fonction de la structure réalisée.

—DIAPO 31

—Bon. Mais il y a aussi, hélas, méprise (ou mécompréhension ?) sur la notion de 'MONTRER'/DONNER À VOIR, qui caractérise le 'transfert'.

Voici ce qui est dit, et qui, là aussi, est répété en plusieurs endroits (par ex note 31 p. 18, ou p. 39, p. 49 ou p. 61 etc.) :

—DIAPO 32

En effet, du fait de la corporéité, la substance même des langues gestuelles est une substance qui montre. N'importe quel signe s'appréhende dans l'espace de signation comme un signe dont la matérialité est moins fugace que n'importe quel signe de substance sonore, fût-il iconique. L'aspect de 'monstration' est un aspect que l'on peut déduire de la réception, mais on doit

souligner que du point de vue de la production, il n'y a aucune différence de substance et de dynamique d'expression entre les deux types de structures postulées par Cuxac. (p. 61)

Ou encore :

—DIAPO 33

Ainsi, selon nous, la phrase en LSF ne donne pas à voir le sens, elle le traite (...) même si à l'évidence, la langue, puisqu'elle est visuelle, donne à voir quelque chose à l'interlocuteur. (p. 39)

Mais enfin !... ,

- ...ce n'est PAS 'SIMPLEMENT' parce que je me sers de mon corps que je 'montre', ni « parce que la langue est visuelle » !!

Quand, dans mon discours, j'utilise le signe PROFESSEUR ou TRAVAILLER : qu'est-ce que je « montre », là ? Rien ! Je DIS, simplement !

Quand je parle, en LS ou en LV, mon interlocuteur 'oublie' ma voix ou mon corps : il va directement au sens !

(...sauf, bien sûr, si j'attire intentionnellement son attention dessus, j'y reviens)

Et même si je te parle de 'chat' en faisant CHAT, qui est incontestablement un signe iconique, je ne montre pas non plus ! Je dis 'chat', c'est tout... Et je ne montre pas non plus quand je fais ARBRE, signe encore plus iconique, ou bien MAISON !!

- Attention, donc : **CE N'EST PAS NON PLUS L'ICONICITE (NI MEME L'ICONICITE D'IMAGE) QUI, EN SOI, FAIT LE « DONNER A VOIR » !!**

➤ Non ! = « montrer »/« donner à voir », ça a un sens sémiologique précis qui est celui-ci : = je VISE (précisément ☺ !!) à attirer l'attention de mon interlocuteur sur la forme-même que j'utilise pour dire = je la lui donne à voir ! ET ce procédé sémiologique du 'montrer', il est rendu possible par la direction de mon regard, qui DOIT être sur mon signe.

Ainsi : si je produis l'unité lexicale (UL) ARBRE, je dis 'arbre', c'est tout... mais SI JE REGARDE MON SIGNE, DU MEME COUP, JE CHANGE SON MODE DE PRODUCTION DU SENS : je le transforme en un autre type d'unité, qui fait sens directement *COMME FORME*, et c'est-à-dire, en l'occurrence, par son iconicité => 'cette forme-là, telle que je te la montre', et, si je baisse mon majeur, 'avec cette partie saillante-là',

...et je peux même te le dire en te le montrant d'encore plus près, en plus détaillé (faire un TTF d'un tronc + beau ramage, et un autre TTF de la branche en saillance...).

Ainsi, c'est **PAR LE REGARD** que je donne à voir... :

—DIAPO 34

- ...soit, comme dans le TTF en 1, je regarde la forme en train de se déployer ou d'être tracée (TTF : montrer l'ex de la barrière)
- soit, dans un TS, comme en 2, je regarde le déplacement de l'actant figuré par ma main dominante jusqu'au locatif figuré par ma main dominée (ex le cheval saute par-dessus la barrière)
- Soit, dans un TP, comme en 3 : là je me donne à voir tt entier/entière comme qq ou qq chose d'autre = pour cela, je dois cesser de te regarder toi, mon interlocuteur, tout simplement pour éviter la confusion entre moi, qui te parle (c'est-dire, celui qui te regarde) et celui, différent de moi, que je cherche à représenter et, dans ce cas-là, mon

regard est celui de cet 'autre' (ou de cette autre chose) que je figure avec tout mon corps ! (ex : le cheval galope, la pâte s'étire)

>> Notons au passage que le point commun, *ce qui marque la visée dite 'illustrative'* (= en fait, la visée de dire en donnant à voir / en montrant), *c'est que, dans les 3 cas, mon regard n'est PLUS sur l'interlocuteur.*

Bien. Pour finir sur ce gros '1^{er} point', je voudrais vous montrer un exemple :

—DIAPO 35

J'indique rapidement le contexte :

Yan, pour ne pas le nommer, est directeur d'une association qui enseigne la LSF aux entendants. Dans ce passage, il explique les tensions qui existent entre son association et la communauté sourde locale, qui a le sentiment que la LSF enseignée dans l'association est différente de celle qu'ils pratiquent, eux. Yan rend alors compte des difficultés à établir un lien constructif et solide, un pont, entre les deux.

En fait, un peu avant, il a placé à sa gauche l'association et à sa droite la communauté sourde locale.

Je vous montre le très court extrait... deux fois. Soyez attentifs au jeu du regard.

➤ (lancer la vidéo)

—DIAPO 36 : *la même, ralentie*

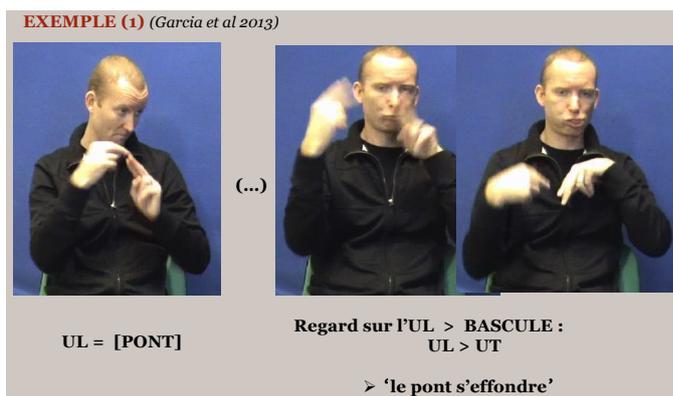
—DIAPO 37

On voit bien que le signeur produit l'UL PONT (image 1), certes très iconique mais dont le sens est parfaitement conventionnel (il peut référer à toutes sortes de ponts, arqués ou non... et connaître des extensions métaphoriques comme ici) ...

Puis il poursuit un peu son discours...

Et il produit à nouveau l'UL PONT MAIS cette fois-ci, *IL LA REGARDE* (image 2, gauche), puis ... il fait aussitôt ceci (*montrer ce qui est produit sur l'image 2, droite*)...

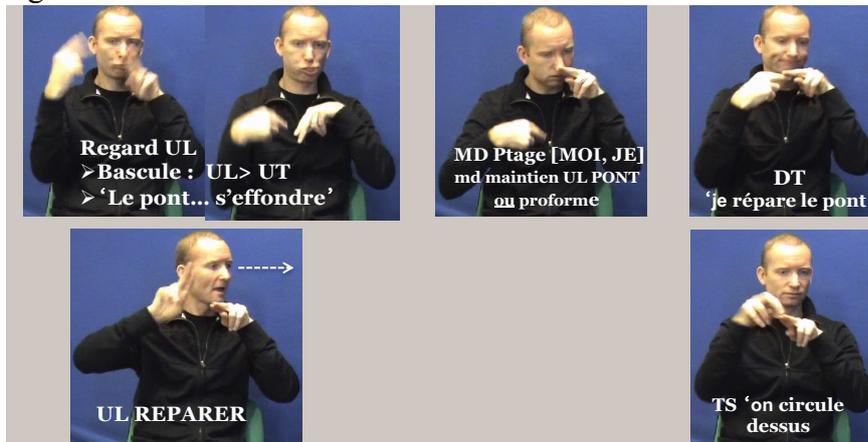
...où l'on voit bien que la modification du mouvement montre, très directement, iconiquement, la rupture du 'pont' (*i.e.* du lien entre les deux entités en jeu).



>> Au final, je dirai que ce n'est PAS le corps, mais ce n'est pas non plus l'iconicité EN ELLE-MEME, qui font le 'montrer' = *c'est la VISÉE de donner à voir la forme, visée dont l'expression est rendue possible PAR LE REGARD ...et qui fait de l'iconicité de cette forme LE MODE DE PRODUCTION DU SENS.*

—DIAPO 38

Et regardez la suite où l'on voit la succession de structures de transfert et, surtout, le jeu du regard.



Voyez notamment sur l'image 4 comment le signeur produit d'abord une unité de transfert (en fait, un double transfert) par laquelle il montre la réparation du pont (en regardant ses mains) PUIS, sur l'image 5, l'unité lexicale (conventionnelle) REPARER (en regardant l'interlocuteur).

Ensuite il maintient la configuration de sa main dominée et, en regardant cette configuration, il la transforme en un locatif stable, partie du superbe TS déjà montré tout à l'heure, image 6...

C'est précisément dans ce « va-et-vient » entre visées (et donc entre structures) régi par le regard, que nous voyons l'unité profonde de la langue ...et la justification du maintien d'un minimum d'iconicité dans les unités lexicales, dont, pourtant, elle n'est PAS le mode de production du sens.

—DIAPO 39

Je redis au passage que PONT, si iconique soit-il, vaut pour tous les ponts, petits, gros, arqués ou droits, en bois, en pierre ou en béton.



[Cette photo](#) par Auteur inconnu

—DIAPO 40

De même MAISON vaut pour toutes les maisons, maisonnette ou palace, plates ou pointues, etc.



Bref, LE MODE DE PRODUCTION DU SENS DANS LES UL, **C'EST, COMME POUR N'IMPORTE QUEL MOT D'UNE LV, LA CONVENTION !**

Mais alors, pourquoi donc y a-t-il encore et toujours autant d'UL (plus ou moins) iconiques ? Eh bien, justement, pour permettre le va-et-vient entre les visées... !!

Autrement dit = *ce va-et-vient entre les visées est, pour nous, inscrit au cœur-même de la langue et il est probablement l'un des principes de l'économie linguistique dans ces langues, bien plus sûrement que la soi-disant double articulation !*

De même, l'intrication des visées (et des structures) produit elle aussi une EXTRA-ordinaire économie des moyens...

—DIAPO 41

Voyons le cas de ce que Cuxac a très tôt décrit comme relevant d'une structure de 'semi-transfert personnel'. Il s'agit d'une structure de TP (nous sommes donc bien en visée illustrative) dans laquelle le signeur inclut une UL... Mais, je le répète, nous sommes en visée illustrative.

Ainsi, dans l'exemple illustré ici (diapo), le signeur (on le voit à son regard) est en transfert personnel... de lui-même lorsqu'il était plus jeune (c'est-à-dire lorsqu'il était quelqu'un d'autre ;-)).

Il introduit alors l'UL ENSEIGNER. Dans ce contexte où sa visée est illustrative, il peut tout à fait dé-conventionnaliser l'UL, au moins en partie... et c'est ce qu'il fait !

Voyez l'économie que représente cette structure, très fréquente en LS = elle conjoint, dans une unité minimale de réalisation, c'est-à-dire dans la simultanéité, le sens conventionnel de ENSEIGNER, qui est porté par la double configuration, et l'idée de maladresse qui est, elle, iconiquement portée par la mimique faciale, le mouvement et l'orientation...

Semi-TP :
dé-lexicalisation / dé-conventionnalisation d'une UL



Signe à deux mains symétriques
+ configuration \pm orientation
 \pm emplacement
= Porteurs conventionnellement
du sens (conventionnel, c'est-à-dire global)
de l' UL [ENSEIGNER]



Mimique faciale
+ mouvement \pm orientation
= Porteurs iconiquement
de la notion de maladresse
du personnage transféré

Semi-TP
ENSEIGNER n'importe comment

Creages corpus Garcia & L'Huilier 2011
CRD_ES_M.AP_45_EE
time code 06-09

Aussi, dans une affirmation comme celle qui suit :

—DIAPO 42

Les positions théoriques de Cuxac, qui s'inscrivent pleinement dans ce que nous avons appelé les 'recherches différentialistes', l'ont poussé, très tôt, à récuser toute possibilité d'analyser les langues gestuelles à la lumière de concepts créés par la linguistique et à chercher à mettre en évidence les 'structures' puis les 'voies' de l'iconicité. (...)

Certes, cette position a permis d'intégrer à la description des structures s'apparentant, a priori, à la pantomime —et souvent non analysées justement parce que pressenties comme étant en marge de la structure linguistique —mais elle a abouti à dichotomiser la LSF en deux sphères : les signes standard et les structures de grande iconicité, dont on voit mal comment elles ne constitueraient pas un système linguistique unique (Ibid, p. 60)

... nous sommes bien d'accord ...mais seulement sur la dernière partie de la phrase !! 😊 😊

—DIAPO 43

Et je reviens, pour en finir sur la question des 'transferts', sur le terme d'unité =

s'il est compris comme celui d'unité minimale de sens, ce terme n'est pas satisfaisant, c'est évident, puisque ni les unités lexicales (dont les composants sont massivement porteurs de sens) ni les « unités de transfert » (hautement compositionnelles), ne sont les unités minimales de sens des LS.

Le terme convient encore moins pour les secondes (les UT), compte tenu de la forte densité sémantique que peut véhiculer une construction actualisant une structure de transfert : on a vu en effet que chaque composant, porteur de sens, contribue directement au sens de l'ensemble.

Malgré tout, il me semble que le terme d'unité peut se justifier, faute de mieux, à deux titres :

- d'une part, il s'agit bien de l'instanciation d'UNE structure (si complexe puisse-t-elle être par ailleurs) ;
- mais surtout, je l'ai dit, cette construction présente très souvent le même format (celui, forcément multilinéaire, d'une « unité minimale de réalisation ») et les mêmes types de composants qu'une unité lexicale = or c'est ce qui, précisément, permet les va-et-vient décrits, c'est-à-dire l'économie discursive de la LSF.

—DIAPO 44

2/ Maintenant, en très bref, le SECOND POINT : Christian l'a redit dit hier, L'IDEE-CLE DE L'AS, C'EST QUE CES 'STRUCTURES DE TRANSFERT' N'EXISTENT COMME STRUCTURES, C'EST-A-DIRE COMME 'LINGUISTIQUES' QUE DANS LES LS .

Or voici ce qui est écrit p. 167-168 dans l'ouvrage d'Agnès Millet :

D'ailleurs, Cuxac note que chez les entendants aussi le regard accompagne ce déploiement de forme (...). Il observe que les entendants apprenants de LSF produisent ce même regard (...) et conclut : « comme si cette dimension sémiologique du regard se situait cognitivement en amont de tout apprentissage linguistique ». Il s'agit donc pour nous d'un regard inscrit dans les processus langagiers multimodaux, mais pas d'un regard linguistiquement pertinent dans les langues gestuelles. (Millet 2019, 167-168)

>> MAIS ENFIN, ENCORE UNE FOIS ! Bien sûr qu'il y a UNE gestualité humaine mais, dans le cas des Sourds, parce qu'ils sont sourds et que, pour cette raison, ils ne peuvent exploiter que le canal visuo-gestuel, celle-ci s'est érigée en système linguistique... je n'y reviens pas...

>> **Comment, au final, ne pas créer un terme pour qualifier ces structures si originales mises en évidence par Cuxac, et les (si nombreuses) unités (ou constructions, si l'on préfère) qu'elles permettent de créer ??**

...D'ailleurs, 😊... c'est bien aussi ce que fait Agnès Millet, avec ses « dynamiques iconiques », comme elle l'écrit elle-même :

—DIAPO 45

[la voie moyenne] [i.e. celle qui est adoptée par l'autrice, ajouté par moi] *n'exclut pas d'utiliser les apports de la linguistique générale, ni certains outils développés pour la description des langues vocales - fût-ce avec quelques aménagements et quelques précisions quant aux définitions adoptées -, mais ne s'interdit pas d'en forger de nouveaux.* (p. 42) ☺ ☺

3/ ENFIN (ET D'AILLEURS !) LE TROISIEME ET DERNIER POINT EST CELUI-CI = CE SONT (PLUS OU MOINS) CES MEMES PHENOMENES qui, dans la littérature internationale, ont eux aussi généré, dès le départ, une pléthore de nouveaux termes divers.

—DIAPO 46

Je ne détaille pas >> voyez juste les termes en rouge !!

Littérature	Liddell (2003) & co	Approche sémiologique	
		Hors visée illustrative	Sous visée illustrative
Personal pronouns <i>Issue: 1st/2nd/3rd person??</i>	Personal pronouns <i>1st mon 1st</i>	Pronoms personnels <i>1st/2nd/3rd person</i>	[Pronoms personnels dans un TP Dr]
Directional/agreement verbs	Indicating verbs	Verbes directionnels	[Verbes directionnels dans un TP Dr]
Loci	Tokens	(Activation de) points de l'espace référant à des entités = iconicité digrammatique	
Classifier handshapes (classificateurs)	Depicting handshapes		Proforme (config manuelles) (présentes dans tous les types de transferts)
Classifier constructions (and other terminologies, see Emmorey 2003)	Depicting verbs (diagrammatical space)		— ± TTF — ± TS
Role shifts Constructed actions (incluant ± 'constructed dialogues')	—Surrogates with signing —Surrogates without signing —Depicting verbs in a 'viewer space': a mix of depicting verbs and surrogate blend (Dudis 2004: 'multiple references')		— ± Semi-TP — ± TP (incluant les TP en discours rapporté) — ± Double transferts (TP + TS)

Certes, les analyses diffèrent d'un auteur à l'autre, et, donc, la segmentation du discours aussi, mais les pans de discours concernés ont toujours, depuis le début et pour toutes les LS, posé problème, attiré l'attention, etc : il était clair depuis le départ pour tout le monde que ces pans de discours-là ne pouvaient pas être analysés selon les « concepts traditionnels »...

Face à cela, il y a eu d'abord deux attitudes :

1/ soit refuser de les considérer comme faisant partie de la langue et s'éviter ainsi d'avoir à les analyser ou d'avoir à réinterroger la 'tradition' ☺ => cela a été le cas de la grande majorité des linguistes des 3 premières décennies (de 1960 à la fin des années 1980)...

2/ soit considérer au contraire, sur la base d'un constat empirique et fonctionnel, que ces 'pans de discours' SONT partie intégrante de la langue (càd qu'ils sont linguistiques !) ...et tenter de le montrer !

—Cliquez sur Diapo 46

Et ceci a obligé les quelque chercheurs qui ont fait ce choix à aller contre les évidences et contre la doxa => comme, en particulier, Friedman, Mandel, Jouison, Cuxac... Et, pour Cuxac, cela s'est fait en empruntant les chemins de la linguistique générale pour en réinterroger les fondements >> je n'y reviens pas, il l'a expliqué hier.

—Recliquez sur Diapo 46

Bien sûr, depuis 15 à 20 ans, les choses ont beaucoup changé, mais c'est plus particulièrement vrai ces 5 ou 10 dernières années, chez quelques chercheurs comme Sherman Wilcox, la chercheuse sourde Erin Wilkinson, et quelques autres jeunes chercheurs (comme Corrine Occhino, Ryan Lepic, Lynn Hou, etc.), qui n'hésitent plus à mettre en question les soi-disant 'acquis' des recherches linguistiques sur les LS des décennies précédentes, - et qui nous rejoignent par beaucoup d'aspects.

—DIAPO 47

Je me contenterai de citer Occhino, sans plus de commentaires :

En commençant par les langues des signes, et en élargissant notre analyse aux langues vocales (en sens inverse de la direction typique suivie dans l'élaboration des théories linguistiques), nous acquérons une connaissance plus aiguë de la nature de la schématisation et de l'émergence des structures, qui est obscurcie par l'opacité du mécanisme articulatoire des langues vocales. (Occhino 2017, p. 94)

—DIAPO 48

◇ Pour finir, je voudrais revenir sur cet argument leit-motiv de la *grammaire traditionnelle* et des *concepts traditionnels*, évoqués à plusieurs reprises plus haut et, notamment, dans l'extrait suivant, déjà cité... :

—DIAPO 49

Notons toutefois que cette vision « différentialiste » peut aussi constituer une autre manière de forcer le trait en reléguant les langues gestuelles dans un ailleurs que les théories linguistiques seraient incapables de décrire avec les outils qu'elles ont forgés depuis plus d'un siècle —sans compter les millénaires de théorisations grammaticales plus traditionnelles sur les langues.

On retrouve encore assez souvent cette idée selon laquelle : « quand même, bon sang, comment pourrait-on mettre en question, pour les langues des signes, PLUSIEURS MIL-LÉ-NAIRES de réflexion sur 'les langues' ?? »

Mais enfin, qu'entend-on par 'langues', là ?

- Faut-il redire que les LS ont été mises hors-champ jusqu'aux années 1960 du 20^e siècle ??
- Et faut-il rappeler ce que Colombat et les autres spécialistes de l'histoire des grammaires ont largement montré, à savoir que c'est en fait, en matière de 'grammaire traditionnelle', le modèle de la grammaire latine, calquée sur la grammaire grecque, qui a servi à décrire la plupart des langues indo-européennes, certes, mais aussi au-delà ! et qui a, même, déteint fortement sur la typologie des langues ??

—DIAPO 50

Je renvoie aux textes de Martin Haspelmath, qui est l'un des typologues des langues les plus reconnus aujourd'hui, et notamment à son texte, en français, de 2009.

—Cliquez DIAPO

Dans ce texte, il rappelle la forte circularité qui existe entre :

- les catégories de la grammaire dite « traditionnelle »

—Cliquez à nouveau DIAPO

- celles promues comme universelles par la Grammaire générative [dont on sait ce qu'elles doivent à la Grammaire dite de Port-Royal de 1660], qui a, comme on le sait, fortement contribué à enraciner cette 'tradition',

—Cliquez encore DIAPO

- et celles qui sont de fait à peu près fonctionnelles pour décrire les langues indo-européennes, langues écrites de large diffusion (et notamment le français et l'anglais) c'est-à-dire ces langues qui ont servi de substrat empirique aux catégories « traditionnelles »... , raison pour laquelle elles ont conservé une telle aura !!

———DIAPO 51 = où l'on voit comment « le serpent se mord la queue » !!

>>> Quelle portée ont, donc, ces concepts dits 'traditionnels', *a fortiori* appliqués à des langues foncièrement du face-à-face ??

Pour conclure tout à fait, revenons sur le fondement initial de la critique adressée à l'AS, à savoir que 'tout ceci « bloquerait », soi-disant, « la comparaison avec les LV », et constituerait de ce fait un frein pour l'enseignement'.

Non ! En m'appuyant sur Haspelmath, je dirai plutôt que :

1/ Chaque langue est unique et que, dans ce sens, mieux vaut, si besoin, créer les concepts nécessaires à sa description...

2/ Ceci n'empêche en rien, dans un second temps, de comparer les ressources propres à chaque langue !!

———DIAPO 52

En guise de conclusion, je vous laisse méditer cette question de Gilles SIOUFFI sur la relative 'immutabilité' de la grammaire traditionnelle (et, après elle, de la linguistique !) :

Pourquoi la grammaire s'attache-t-elle à cette permanence ? Qu'est-ce qui la retient de remettre de temps en temps totalement à plat les principes de sa vision des langues ? N'y a-t-il pas, dans cette impossible obsolescence des théories grammaticales (...) quelque chose qui contredit foncièrement leur prétention à la pertinence ?

———DIAPO 53

Je vous remercie !

———DIAPOS 54 et ss (références)
